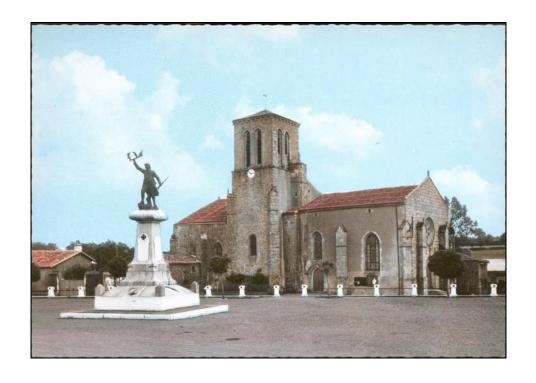
# SECONDIGNY EN GATINE

## **DEUX-SEVRES**



# MANUEL POUR SERVIR L'HISTOIRE LOCALE Manuel N° VIII, Comté de Secondigny 5° Partie - Saint-Aubin le Cloud

\* \* \* \* \* \*

Rédaction, Claude Julliot Secondigny Septembre 2007

#### Saint-Aubin le Cloud

#### Dictionnaire de Bélisaire Ledain :

Sanctus Albinus propre Partiniacum, 1224, (Fontevraud XIX, 375)

Ecclesia Sancti Albini Clausi en 1300 (Grand-Gauthier) Le prieuré avait déjà le titre de cure, dépendant du monastère de Montierneuf à Poitiers appelé Sancti Albini Clausi. La paroisse restera la propriété de l'abbé de Montierneuf jusqu'à la Révolution.

Saint-Aulbin, en 1497, relevant de Châteauneuf-en-Gâtine.

Saint-Aubin-le-Cloux en 1517 et 1532.

Saint-Aubin le Clouc en 1751 (Archive 79, E 832)

Saint-Aubin-le-Clou (pouillé de 1782)

#### **Toponomye:**

En 1300, *Albini* de *Albinus* = Aubin, et *Clausi* du latin *clausum* = clos, enclos.

Saint-Aubin était évêque d'Angers au VI° siècle. Sa vie a été décrite par le Poitevin Fortunat.

Cloux, Clouc où Cloud, vient du Saint *Clodoad*. Fils de Clodomir, petit-fils de Clovis, Clodoad échappe au massacre de ses frères, mené par son oncle qui veut éliminer les héritiers pour prendre le pouvoir. Clodoad se fait alors moine près de Paris dans un lieu qui deviendra plus tard, la ville de Saint-Cloud.

Pour sourire, ajoutons qu'en patois un clou désignait un furoncle!

\* \* \* \* \* \*

Pour connaître l'histoire des maisons nobles de Saint-Aubin le Cloud, il est conseiller de lire les études de M. Louis Hugeat dont les articles parues dans « L'Eloïse », périodique d'histoire locale de Beaulieu-en-Gâtine.

\*\*\*\*

#### Maisons Nobles de Saint-Aubin le Cloud

Familles nobles ayant marqué la paroisse :

La Belinière: familles Eschalard + David

**Boisdaire:** familles Mareuil + Frondebœuf + Bodet + Darrot.

La Fraignay: familles Jarno + de la Court.

**La Fraissonnière :** familles Chaigneau + Pineau + Guillon + Jouffrault.

La Grossetière : familles Sauvestre + Chauvin + Olivier + Reigner + Marconnay Les Quaquinières : familles Nuchèze + Claveurier + Olivier + Augron + Poignand

La Marière : familles Chauvin (confusion possible)

**Mouillepain :** familles Rataud + Mouschet + Chauvin + de la Court + Buignon.

**La Poussardière :** dito Mouillepain + Tutauly + Pidoux + Chalmot.

**Le Theil :** familles Girard + Chauvin + Reigner + La Rochebrochard + Savignac + Molandé + Monti de Rezé.

La Vrignaudière : familles Grignon + des Francs + de Montsorbier.

Il n'y a, à notre connaissance, jamais eut de château ni de seigneur de Saint-Aubin. Le nombre important de fiefs et arrières-fiefs s'explique par la proximité de Parthenay. Les notables, notaires, magistrats, officiers de police et commerçants importants, habitaient la campagne sous l'ancien régime.

# Origine des fiefs, sous-fiefs, métairies et tenures.

#### Bélisaire Ledain « La Gâtine Historique et Monumentale »

### De la Châtellenie de Châteauneuf en Gâtine, paroisse de Largeasse.

- **1° La Barretière**, paroisse de Saint-Aubin le Cloud, tenue en 1426 par Jean Herbert, dit de Sazay, en 1511 par Constantin de Sazay, écuyer.
- **2°** La Barrière en Saint-Aubin, tenue en mai 1507, par Charles de Pougnes, écuyer, seigneur de Pougnes, fils de Louis de Pougnes, écuyer.
- 3° L'Hôtel du Bois en Saint-Aubin; la Dazaire et le Grand-Maignoux en Saint-Aubin; Les Gats-Bodart, près le chemin Vernollois (*Vernoux* ↔ *Parthenay*), possédés par les Guillemard, de Parthenay; la Godelinière, près les Bordes, en Saint-Aubin, fiefs tenus en Saint-Aubin, fiefs tenus en 1497 par Jeanne Aymerie.
- **4°** Les Brosses en Saint-Aubin ; trois maisons à Hérisson ; la moitié de la vente du pain au marché de Hérisson, le samedi ; les Vergnes, dans Largeasse, près le Plessis-Souchart ; les Landes, dans Largeasse, possédées par les héritiers de feu François Chausson ; autres terres dans Largeasse, tous fiefs tenus en 1492 par Georgette Jau, veuve de René David, écuyer, seigneur de la Chambirandière, tutrice de Jean David, son fils aîné.
- 5° Chambord et la Bordelière en Saint-Aubin, tenus en 1498 par Guillaume de Nuchèze, écuyer seigneur de la Mesnardière et de Chambort.
- **6° Le Grand-Chastenay et la Mesnardière** en Saint-Aubin, tenus en 1497 par Jean Robin, prêtre, seigneur de la Proustière.
- **7° Le Petit-Chastenay**, en Saint-Aubin, près l'étang de Rideasse, tenu par Guillaume Giraud, prêtre, en 1492.
- 8° la Chambirandière en Largeasse; la Fraizonnière en Saint-Aubin, possédée en 1492 par Guillaume Chaigneau de Parthenay; la Bauberrière, en Saint-Aubin, possédée en 1492 par Geoffroy Boutin, héritier de Pierre Boutin, ayant transport de feu Geoffroy d'Abin, chevalier; le Breuil, en Saint-Aubin et Pougnes, possédé en 1492 par les héritiers de feu Guichart du Retail; la Bélinière, en Saint-Aubin; le Grand-Margot, en Pougnes, possédé en 1492 par les héritiers de feu Robert Eschallard; la Guitonnière en Saint-Aubin, possédées en 1492 par louis de Pougnes, héritier de feu Jean de Pougnes; la Charantonnière en Saint-Aubin; tous fiefs tenus de Châteauneuf en 1492 par Georgette Jau, veuve de René David, écuyer, seigneur de la Chambiraudière de St-Aubin
- 9° Le Chêne, la Berhelière, la Regnelière, la Grande-Motte, les Bordes en Saint-Aubin, appelés les cinq masures, le Chambort; le Péage traversain en Saint-Aubin, commençant au chemin de la Renelière, descendant au gué du Rondeau, montant au grand chemin Vernollais, allant au cerisier de la Béraude, descendant au-delà du chemin du Grand Bois de Pougnes, de là au bois des Brosses et comme l'on va à la Mesnardière, de là à l'eau du Petit-Chastenay, où est l'étang de Rideasse, et de là à l'ormeau Richard, où il finit; le peschage du Palais, commençant près du moulin de Saint-Aubin, allant à l'eau de Gourry et à l'étang de Rideasse, jusqu'à l'eau du seigneur de Frondeboeuf, à cause de son lieu de Boisdaire et finissant au moulin de la Menantière; Boisdaire, possédé en 1492 par Gheoffroy Frondeboeuf; tous tenus de Châteauneuf en 1492 par Louis Grignon, écuyer, seigneur de la Morinière.

- 10° La Fresnaye ou Fragnay en Saint-Aubin, tenue par Marc Jarno, seigneur de la Seguinière en Fénéry, en 1497.
- 11° Les Gasts-Bodart, près des Caquinières en Saint-Aubin, tenus en 1497 par Guyot de Nuchèze, écuyer, seigneur des Caquinières.
- $12^{\circ}$  Les Grandes-Linières, en Saint-Aubin, tenus en 1497 par Jean Thomas.
- 13° La Rellerie en Saint-Aubin, tenue en 1502 par Benoist Richier, écuyer, à cause de sa femme, Jeanne Borilleau.
- 14° L'herbergement de Saint-Aubin-le-Cloud, près du cimetière dudit lieu et de la rivière du Palais, possédé en 1716 par le seigneur des Francs de la Bretonnière, seigneur de Saint-Aubin, qui le vend en 1720 au président du Bois ; la Saulnerie en Saint-Aubin ; les Bordes en Saint-Aubin ; la Chevalerie et la Barreyre en Saint-Aubin ; l'Aspretière, près Laurière en Saint-Aubin ; tous fiefs tenus de Châteauneuf en 1497 par Nicolas Roigne, écuyer.
- 15° Le fief de Puychemin en Gâtine tenu en 1356 par Taibaut de Granges, chevalier; en 1384-1394 par Jean de Granges; en 1419 par Guillaume de Granges; en 1469 par Marguerite Boutaude, veuve de Guillaume Pépin, licencié es lois, conseiller au Parlement; en 1501-1510 par Guillaume Olivier, écuyer, seigneur de Migalant et de Perdandalle; en 1514 par René de la Court, à cause de Catherine Olivier, sa femme, fille de feu Guillaume Olivier; en 1529-1545, par Mathurin Pidoux; en 1613 par Olivier Chapelain, écuyer, seigneur de Perdandalle (*Chalandeau*); en 1640 par César Luilier, chevalier; en 1694 par Ruben Regnier, chevalier.

#### De Puychemin paroisse d'Oroux, relevaient :

- 1° **les Caquinières** en Saint-Aubin, possédées en 1501 par Guyot de Nuchèze, écuyer; en 1600 par Charles Jousseaume, écuyer, seigneur de Varaize et des Caquinières; en 1621 par René Claveurier, écuyer, seigneur du Tillon, du chef de Jeanne Jousseaume, sa femme; en 1639 par Jacques Engaine, seigneur de Saint-Germier, époux de Renée Claveurier; en 1691 par Jean Olivier, procureur ducal du duché de la Meilleraye.
- 2° **Mouillepain et la Poussardière** en Saint-Aubin possédée en 1356 par Aimeri Rataut, puis par Guillaume Mouschet, 1356-1391 ; par Jean Chauvin en 1394 ; par son fils Jean en 1419 ; par Guillaume Chauvain en 1460 ; par Mathurin de la Court en 1509 ; par Jacques Buignon en 1510-1514 ; par Jean Buignon en 1529 ; par Nicolas Buignon, enquêteur en Poitou, fils de feu Jacques Buignon en 1545.
- 3° **le Pingier, la Sallière, Froidepoyré ; la Fraignaye,** en Saint-Aubin, possédés en 1501, par Jacques de la Court et autres héritiers de Jean Chauvin.

15° la Vrignaudière en Saint-Aubin, tenue en 1389 par Geoffroy de Saint-Aubin, valet, seigneur de la Séguinière, la Vergnaudière et la Borderie-aux-Fors, près la Verrie; en 1493 par Louis Grignon, écuyer, seigneur de Moynère; en 1516 par Jeanne Chevalleau, veuve de Louis Grignon, écuyer; le 12 juin 1549, par Sauvage Desfrancs, à cause de Catherine Chevalleau, sa femme; puis par Jacques Desfrans Sgr de la Bretonnière et de la Vrignaudière, suivant l'inventaire du 17 janvier 1591, fait à la Poupelinière d'Azay, (Archives de la Barre); vers 1612, partage des biens de Jacques Desfrancs, Sgr des Vrignaudières; en 1735 par Pierre-Alexis Dubois, chevalier, vicomte d'Anisy, seigneur de Saint-Aubin, les Vrignaudières et cinq masures, président aux requêtes du Parlement; en 1783 par Marie-Charles du Chileau, chevalier, marquis d'Airvault, seigneur du Chilleau, la Poupelinière d'Azay, etc., maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, lequel vendit les Vrignaudières, le 20 octobre 1783, à Pierre-Marie de Joubert, chevalier du Landeau.

Des Vrignaudières relevaient : **la Dandellière** en Saint-Aubin ; **Boisdaire** Saint-Aubin, possédé en 1497 par Pierre de Frondeboeuf, Ec, Sgr de Boisdaire.

16° La Brumière en Saint-Aubin, tenue en 1597 par Jean Rogier, seigneur d'Iray, qui obtient du seigneur de Châteauneuf, le 1° juin 1597, la permission de bâtir forteresse à la Brunière. En 1623, Samuel Poignand, seigneur de la Courlaire, demeurant à Parthenay, acquiert la Brunière de Jean Rogier et de Jeanne David, sa femme.

17° Les Coups, les Raollières, la Foucaudière, la Traynière en Saint-Aubin; la Bourdinière, près la Poussardière, possédée en 1503 par Geoffroi Tutault; la Limousinière, le Pont de Saint-Aubin, à Saint-Aubin-le-Cloud, près le Palais; Puyfaucon, près du Pont; la Creuse, tous fiefs tenus en 1503 par Charles Duplessis, seigneur de Saint-Mesmin, à cause de Louise de Montfaucon, sa femme.

\* \* \* \* \* \*

La numération des ces fiefs et sous-fiefs, établie par Bélisaire Ledain, montre l'importance de la Châtellenie de Châteauneuf en Gâtine. La commune de Saint-Aubin, bien que très proche de Parthenay, échappe dés le XV° siècle à l'emprise directe des successeurs de la famille Parthenay Larchevêque, pour dépendre des nombreux seigneurs terriens formant la noblesse de Gâtine.

#### De la Baronie de Parthenay, dépendaient directement :

- 1° **Les Granges**, paroisse de St-Aubin, possédée par Jean Bodart en 1430, Jean Girard en 1446, Charles Buignon, seigneur de la Réate et des Granges en 1699.
- 2° **La Grossetière,** Pierre Sauvestre, écuyer, fils de Guillaume Sauvestre, seigneur de la Roche en Luzay en 1409.
- 3° **Le fief de Saint-Aubin**, en Saint-Aubin, arrière fief dépendant de la Meilleraye.
  - 4° La Marière, relevait de Parthenay en 1459, puis du Fonteniou.
  - 4° Le Teil, paroisse de Saint-Aubin.

\* \* \* \* \* \*

#### De la Baronie de Secondigny, dépendait directement :

1° **La Grossetière,** paroisse de Saint-Aubin - Anne-Martin, veuve de Ruben Reigner, écuyer, seigneur des Minières en 1608; Louis Marconnay, chevalier, neveu d'Anne Morin en 1705; Jean Dubreuil, chevalier, époux de Madeleine de Marconnay, en 1763. La famille de Marconnay portait « de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or »

\* \* \* \* \* \*

Nous ne reprendrons que la chronologie des fiefs les plus significatifs en utilisant les travaux de Bélisaire Ledain, Beauchet-Filleau, etc. La description actuelle détaillée est à découvrir dans les études de Louis Hugeat parues dans la revue « Eloïse »

## La Bélinière, paroisse de Saint-Aubin.



La Belinière, arrière-fief de la Châtellenie de Châteauneuf, relevait de la Charibandière en Largeasse. Les seigneurs de ce fief sont donc directement liés à la Bélinière de Saint-Aubin.

La famille David de Gâtine est citée comme Seigneur de La Chabirandière à partir de 1388. Elle possédait de nombreux fiefs dans le nord de la Gâtine.

Blason David de Gâtine « de gueules à la harpe d'or » La harpe est dite à l'ancienne.

Georges Jau, veuve de René David, en 1492, rend aveu des terres de la Chabirandière. Deux enfants, Jean Sgr dudit fief et Antoinette qui épouse vers 1500 Eustache Tourtereau, écuyer, Sgr de la Tourtelière.



Blason Jau « d'azur à un coq d'or, becqué, crêté gorgeté de gueules »

Il est raisonnable de penser que les bâtiments anciens remontent à cette époque. Vérifier sur place les blasons

Par alliance, la Chabirandière appartient aux familles Tourtereau, Charbonneau, puis Joussaume. Succèderont les Collasseau, et Poiret à la veille de la Révolution.

Maurice Poignat cite Robert Eschallard, propriétaire de la Bélinière au  $XV^\circ$  siècle. La famille Eschallard, ancienne famille noble de Gâtine portait « d'azur au chevron d'or »

### Boisdaire, paroisse de Saint-Aubin,

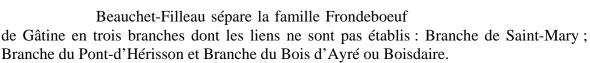
Boysdayre en 1511 et Boisd'Aire en 1550 ; Boisdère en 1551 (Archives de la Barre)

La seigneurie de **Boisdaire** dépendait de celle des Vrignaudières en Saint-Aubin.

En 1189, Vincent Mareuil, seigneur de Bisdaire participe à la 3° croisade. Selon Maurice Poignat, ses armes figurent au musée de Versailles, en la salle des Croisades.

La famille Mareuil de Poitou portait « de gueules au chef d'argent, au lion d'azur (ou d'or) armé lampassé et couronné d'or brochant sur le tout »

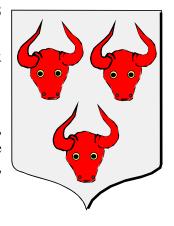
BoisdaIre était possédée en 1497 par Pierre de Frondeboeuf, Ecuyer.



Blason de la famille Frondeboeuf « d'argent à 3 rencontres de bœufs » *alias* « d'or à 3 têtes de bœufs de sable »

Guillaume Frondeboeuf, Chevalier, était l'époux d'Aliénor de Noirterre, Dame de Cirières en 1372.

- Frondeboeuf (N…de) demeurant à Bois-d'ayré, eut au moins : 1° Marc qui suit …↓ ; Louis, chanione de Menigoute ; 3° Jeanne, mariée à François de Clervaux, Ecuyer, Sgr de l'Houmelière



- Frondeboeuf Marc, Ecuyer, seigneur du Bois d'Ayré, la Chaume. Il épouse, le 30 juin 1511, Françoise de Clervaux, fille de Jean, Ecuyer sgr du Pin, et de Catherine Gracien, dont au moins François qui suit ...↓ et Catherine qui épouse vers 1550, Jean Bodet, Ecuyer Sgr de la Marterie, branche cadette de la famille Bodet de la Fenestre.

Frondeboeuf François, Ecuyer, sgr de la Chaume et de Boisd'Ayré. Il épouse le 20 février 1550 Marguerite Hélie, fille de Bertrand, Ecuyer, sgr de Rochesnard. Il décède sans postérité en 1571. Le 26 juillet de la même année, sa veuve fit don de son douaire à sa nièce, Marie Bodet.

La famille Bodet de la Fenestre est une ancienne Maison noble du Bressuirais, seigneur du fief de Hérisson en 1592. Elle portait « d'azur à une épée d'argent posée en pal, et à la fasce de gueules brochant sur le tout »

Marie Bodet épouse le 21 juin 1593, Charles Darrot, Ecuyer, sgr de la Poupelinière d'Azay et lui apporte le fief de Boisdayré.

La famille Darrot, l'une des plus puissantes familles nobles de Gâtine a

possédé en plus de La Boutrochère et Bosdayré, 17 autres métairies.

La famille Darrot portait « de sable à 2 cygnes d'argent affrontés ayant leurs têtes contournées et les cols passés en sautoir, portant chacun dans leur bec un anneau d'or » Les branches cadettes ont porté l'écu entouré d'une bordure d'or.

Le fief de Boisdayré reste dans la famille Darrot jusqu'au décès sans postérité le 2 septembre 1740, de Jean-Baptiste Darrot, seigneur de la Poupelinière et d'Airvault.



Le Marquisat d'Airvault et les nombreux fiefs comme Boisdayré, reviennent, par succession, à la famille Poussard puis par mariage, à Marie-Charles du Chilleau, seigneur de Vasles.

Ancienne famille noble de Gâtine, la famille du Chilleau portait « de sable à trois moutons passants d'argent, posés deux et un » *alias* « d'azur à 3 moutons... »

Le marquis du Chilleau, d'Airvault, des Vreignaudières, Boisdayré, etc. colonel du régiment de Guyenne est nommé en 1777, commandant de l'île de la Dominique ou il meurt sans postérité. Il avait vendu le 1° janvier 1785 le marquisat d'Airvaul à René de Richeteau, chevalier, seigneur de Moiré, etc.

Pendant l'époque révolutionnaire, le fief de Boisder, passe entre les de Jean Morin, puis de la famille de René Ganne, époux de Marie Magdeleine Morin.

Le complément est à lire dans « Eloïse » n° 57, du printemps 1994.

La maison noble en fin du XX° siècle n'est plus habitée et commence à tomber en ruine. Le batiment construit au début de la Renaissance à conserver ses cheminées armoriées. La chapelle, écroulée en 1985, conservait encore son bénitier. Il est raisonable de penser qu'il existe encore les plates-tombes des anciens propriétaires.

## La Fragnay, paroisse de Saint-Aubin,



En 1497, Marc Jarno rend aveu du fief de la Fraignaye, relevant de la Châtellenie de Châteauneuf

**Jarno** alias Jarneau, Seigneurs du Pont, Baron de PontJarno, fief de la paroisse des Groseillers.

Blason Jarno « d'azur à 3 cygnes d'argent, posés 2 et 1 » *alias* « ..., becqués de sable » A l'origine la famille Jarno portait « un cygne d'azur nageant sur une rivière d'argent »

Devise famille Jarno « Spes mea Deus » *alias* « Candorem vitae, candida mors sequitur »



**Marc Jarno**, habitant Parthenay avait aussi la seigneurie de la Séguinière et la moitié de celle du Lac, paroisse d'Adilly.

**Nicolas de la Court**, seigneur du Fontenioux et de Tennessue, épouse Catherine Chauvin de la Maison Noble du Theil de Saint-Aubin le Cloud. Le partage de ses biens le 21 juillet 1500, nomme 3 enfants :

- 1° Mathurin de la Court Sgr du Fonteniou, la Chambaudière et la Foy-Henry de Vernoux-en-Gâtine. Aîné de la famille, Mathurin forme la branche du Fontenioux.
  - 2° **Jacques de la Court** aurait possédé La Fraygnay en 1501.
- 3° Léone, mariée à Maulévrier en 1497, à Jean Le Maignan, Sgr de Lescorce

La famille noble de la Court, originaire de Parthenay, se trouve alliée avec la majorité des familles noble de Gâtine, néanmoins nous ne trouvons plus trace de Jacques de la Court, ni du fief de la Fraignaye.

La famille de la Court portait « de sinople à la bande d'or chargée d'un porc-épic de sable » Le porc-épic est issue de Marguerite de la Roche de la Ménaudière près Nantes, épouse de Mathurin de la Court (Henri de la ille du Bost 1902)



En 1616, La Fragnay passe par mariage à **Charles Bodin**, écuyer, seigneur de la Nouzière. Charles Bodin avait épousé le 18 déc, 1616, **Louise Jarno**, dame de la Séguinière, fille de Marc, écuyer, seigneur du Pont, Maire de Poitiers et de Hélène Vidant de Saint-Clair.

Resté dans la famille Jarno, La Fresnaye revient à la famille **Richeteau**, par le mariage de Catherine Jarno, sœur de Louise, avec René Richeteau le 8 février 1620, à Poitiers.

La famille Richeteau, Sieurs de l'Espinay et La Fresnaye portair « d'argent à un palmier de sinople, sur un tertre ombré de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or »

Louis Hugeat retrouve en 1838, une famille **Girauldeau**, propriétaire du Fraignay. Nous ne retrouvons pas trace dans les différents armoriaux, de trace de la Maison Noble de la Fragnay. La famille Girauldeau a donné de nombreux hommes d'églises en particulier de protestants, ce qui peut expliquer ce silence.

# La Fraissonnière,

La Frésonnère en 1400, archives de la Bretonnière Chalendeau.

La Fraizonnière en 1492, relevannt de Châteauneuf.

La Frezonnière en 1520, archives du Fontenioux.

La Frizonnière en 1632.



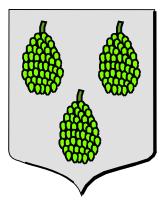
**1492,** Guillaume Chaigneau, Maître des Eaux et Forêt de Parthenay, est Seigneur de **La Fraizonnière** en Saint-Aubin. Il la revend pour s'installer au Logis de Thoiré, paroisse de la Pératte.

Blason Chaigneau « d'or au chêne de sinople »



Au XVI° siècle, La Fraizonnière appartient à Paul Pineau. Nous trouvons cette famille qui avait choisi la religion réformée, aux : Les Féaux, La Touche-ory de la Chapelle-Bertrand, La Péchellerie du Tallud, Le Grand-Logis de Viennay, La Cigogne canton de Lezay et Le Grand-Breuil.

Blason **Pineau** de Viennay « d'argent à 3 pommes de pin de sinople, au naturel, posées 2 et 1 »



En 1675, Charles Guillon, puis les familles : Jouffrault ; Chénier et Leclerc

La maison noble construite à l'époque de la Renaissance est bien conservée avec sa tour octogonale. Elle devait s'inscrire dans une cour, encadrée de dépendances, maintenant disparues.

Belle photo dans le livre « Châteaux, Manoirs et Logis, Les Deux-Sèvres »

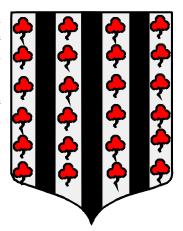
### La Grossetière, paroisse de Saint-Aubin.

La Grossetière, relevait de Parthenay en 1410 et de Secondigny en 1698.

**1409, Pierre Sauvestre,** écuyer, fils de Guillaume, seigneur de la Roche en Luzay rend aveu de la Grossetière.

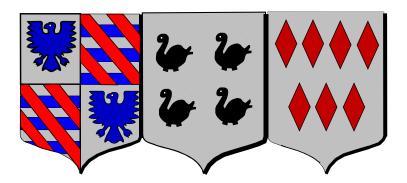
La famille Sauvestre, seigneur de Clisson héritera au XVII° siècle, d'une partie des biens de Philippe de Commines à la Chapelle Saint-Laurent dont les châteaux forts des Mottes Coupoux et de Hérisson.

Blason Sauvestre « palé d'argent et de sable de 6 pièces, chargé au premier de trèfles de gueules sans nombre » Sur les gravures le blason figure ainsi à 7 pals.



De ce qui fut, tout proche d'Adilly, le manoir de la Grossetière, plus grand chose ne subsiste sinon cachée derrière les bâtiments de la ferme et donnant accès à un escalier de pierre, une tour dont le linteau de porte, daté de 1595, s'orne des blasons accolés, finement sculptés et datés, des Chauvin du Teil, des Tiercelin et des Lestang.

Texte de Maurice Poignat.



1595, le blason sculpté permet de rapprocher la Grossetière de la famille Chauvin du Theil. Les détails de la généalogie historique de cette famille sont à lire, à la fin du manuel. Blason Chauvin « écartelé au 1° et 4° d'argent à l'aigle éployée d'azur, aux 2 et 3 fascé d'argent et d'azur de 6 pièces, à 3 bandes de gueules brochant sur le tout »

La Famille Tiercelin alliée à la famille d'Appelvoisin sieurs de la Roche du Maine à Vouneuil-sur-Vienne est citée à la Grossetière. La famille Tiercelin portait « d'argent à 4 merlettes de sable »

Puis, la famille De Lestang, sieur de Furigny à Neuville du Poitou « d'argent à 7 fusées de gueules posées 4 et 3 »

En **1609**, Jean Olivier, procureur fiscal du duché de la Meilleraye, rend aveu de la Grossetière. A vérifier.

**1698,** le 27 août, Anne Marin, veuve de **Ruben Reigner**, rend aveu de la Grossetière en Saint-Aubin-le-Cloud, comme mère et tutrice de ses enfants mineurs (Archives Nationales, R<sup>1</sup> 239 Secondigny)

La famille Reigner, seigneur de la Minière, que l'on retrouve à Saint-Pardoux et à L'Embruinière du Retail, était protestante et a été contrainte d'émigrer à la fin du XVII° siècle, à l'époque des Dragonnades, répressions impitoyables en Poitou.

Blason Reigner « d'argent au lion de gueule couronné, lampassé et armé d'or » Blason Marin « de gueules au lion d'argent, armé et lampassé de sable »

Anne Marin, Dame de la Débutrie était la fille de Gabriel Marin Ec. Sgr de la Chasselandière et de la Coudraye en Vendée et de Anne Gautreau.

Protestante, Anne Marin émigra en Hollande en 1699 et ses biens furent attribués à son neveu Jean-Louis de Marconnay.

Suzanne Marin, sœur d'Anne avait épousé le 28 sept. 1676, Louis de Marconnay, Ecuyer, Sgr de Mornay, Villiers, etc. mort protestant en 1685 à Vitré. La famille émigra sauf l'un des fils qui hérita des biens restés en France.

Notons qu'il existait une chapelle Gautreau dans l'église de St-Aubin-le-Clou. La famille Gautreau éteinte depuis deux siècles portait « d'azur à 3 coquilles d'argent ou d'or »

**1705,** le 27 nov. **Jean-Louis de Marconnay** rend aveu de la Grossetière. à cause d'Anne Marin, sa tante, fugitive du royaume pour cause de religion de la RPR. Il redit aveu de la même terre le 26 février 1717 et aussi le 20 juillet **1730** devant Guionneau et Cressac notaires à Poitiers (Arch. Nat. R<sup>1</sup> 438 Secondigny)

Jean-Louis de Marconnay épouse en 1708 Marie-Gabrielle de Razilly II décède le 23 novembre 1749.

L'un des enfants, Marie-Madeleine de Marconnay au partage de 1751, hérite de Chalandeau et du fief de la Journauduère. Son 2° époux, Jean Dubreuil de Théon, Chevalier, capitaine de grenadiers au régiment de Normandie, rend aveu de la Grossetière du chef de sa femme en 1763. Il décède le 19 décembre 1775.

Louis Rigaud, comte de Vaudreuil, gendre de Jean Dubreuil, lieutenant général des armées navales du roi, qui avait hérité de la Grossetière émigre. La Grossetière est mise en vente comme bien national et adjugée le 27 janvier 1799 à Laurent d'Abbadie, baron de Saint-Loup-sur-Thouet qui la revendit en 1800.

Du milieu du XVI° siècle à la Révolution, la Maison Noble de la Grossetière a passé entre les mains de familles protestantes, ce qui explique la difficulté d'établir une généalogie historique détaillée.

Notes historiques dans le n° 40-41 de 1992 des Amis des Antiquités de Parthenay.

\*\*\*\*\*

### Les Quaquinières, paroisse de Saint-Aubin

Les Quaquinière en 1456, archives de la Salinière.

Les Caquigniaux, carte de Cassini, 1770.

Bélissaire Ledain cite Les Quaquinières comme dépendant de Puychemin, paroisse d'Oroux, fief de la Châtellenie de Châteauneuf en Gâtine, paroisse de Leargasse.



#### - Famille Nuchèze -

La famille de Nuchèze, paroisse de Champdeniers à la fin du XVI° siècle possédait la partie des biens de Puychemin dans la paroisse de Saint-Aubin.

Maison d'ancienne chevalerie, originaire du Poitou, qui a donné de nombreuses illustres branches dont la plus ancienne est celle de Nuchèze de Champdeniers, qui est devenue dés le XIV° siècle, seigneur de la Rochevineuse, de Neuvy.

1369, Guillaume de Nuchèze, Chevalier Sgr de: Nuchèze à Champdeniers; la Rochevineuse, alias *Boisbenet* de Neuvy-Bouin et la Mesminière. Il était le fils de Guillaume de Nuchèze † vers 1351 et de Jeanne Pouvrelle. Il partagea les biens avec sa sœur Marguerite en 1369. Il rendit hommage de sa terre de Nuchèze aux assises de Champdeniers tenues en 1397, pour Guillaume de Janzay, Chev., Sgr dudit lieu. Il rend aveu à Amaury de Liniers, Sgr d'Airvault, d'un quarteron de terre situé paroisse de Neuvy, en 1402 et le 18 décembre 1404. Il échangeait en 1409 le lieu de la Mesminière avec Philippe du Retail, Chev., Sgr d'Issay; et il fonda une chapelle en l'église St-Denis d'Aureux.

Guillaume eut de son mariage avec Jeanne de Magné :

1° Guillaume, qui suit ...↓

2° Louis, qui fut arbitre en 1408 aux assises tenues à Chinon par Pierre de Bueil, bailli de Touraine, entre Jean du Plessis, écuyer d'écurie du roi et Aubert Gorgeon, écuyer. Louis épousa Catherine Feydeau, fille de Louis, Chev. et de Marguerite d'Archiac.

3° Jeanne, mariée à Jean Buffeteau, Sgr. d'Argentière, commune de Prailles. Elle était veuve en 1437 et tutrice de Pierre Chasteigner, son petit-fils.

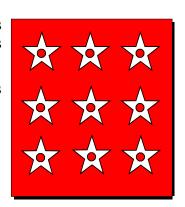
1408, Guillaume de Nuchèze, Sgr de Nuchèze, de la Rochevineuse et des Isles, âgé de 15 ans fut émancipé en 1408, par son père (aussi Guillaume) Il épouse Marthe Chasteigner, fille d'Hélie, Chevalier, Sgr. de St-Georges-de-Rex, et de Philippe de la Rochefaton, paroisse de Lhoumois. Il mourut peu d'année après, laissant sa femme, comme il est prouvé par un acte de 1423, tutrice de leurs enfants mineurs, qui étaient :

- 1° Guillaume, Sgr de Nuchèze, mort sans postérité.
- 2° Catherine, qui succéda à son frère. Elle épousa vers 1439 Jacques de Montalembert, Chevalier Sgr. de Ferrières, et par sa femme, de Nuchèze et la Rochevineuse.
  - 3° Jeanne mariée le 20 juin 1430 à Jean Gourjault, Ec., Sgr. de la Millière.
  - 4° Isabelle, morte sans alliance.

\* \* \* \* \* \*

Guyot de Nuchèze était, en 1500, Sgr des Caquinières ; son frère Guillaume Nuchèze, Sgr des Mesnardières et de Chambord.

Blason Nuchèze « de gueules à 9 molettes d'éperons de 5 pointes d'argent, l 'écu porté en bannière »

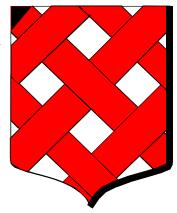


#### Famille Jousseaume,

Ancienne famille d'origine chevaleresque du Poitou dont les branches de La Forêt sur Sèvres et de Varère.

La famille Joussaume avait épousé la cause de la réforme. Arapas et ses frères et sœurs ont été victimes de la guerre civile. Leurs histoires sont rapportées dans le journal de Le Riche historien de Saint-Maixent et les archives du protestantisme de la Couarde.

La famille Jousseaume portait « d'argent fretté de gueules » *alias* « de gueules à la bordure d'hermines sans nombre »



**Eustache Jousseaume**, Chevalier de l'ordre du roi en 1568, épouse Anne Rouault, qui d'après une note du Comte d'Orfeuille, aurait été sa domestique. Il fit en 1579, son testament entre ses cinq enfants, dont :

1° **Arapas Joussaume,** appelé aussi Séraphin, Ecuyer, Sgr de Varèze, Vairé, Maisonneuve, etc. gentilhomme de la chambre du roi de Navarre, écuyer d'écurie du duc de Montpensier, qui épouse en 1582 Jeanne Cathus dame du Plessis de Vautebis.

Il eut plusieurs enfants qui furent :

- a) **Charles Joussaume**, Ecuyer, sgr de Varèze, le Plessis et **les Caquinières** de St-Aubin le Cloud. Il épousa vers 1628, Catherine de la Haye qui était veuve en 1665, ayant eu deux filles : Philippe, baptisée à Ste-Croix de Parthenay le 11 avril 1629 et Jacquette baptisée le 28 mars.1631, dont nous ne savons rien.
- b) **Jeanne Joussaume** qui épousa vers 1621, **René Claveurier**, Ecuyer Sgr du Tillou à qui elle apporte en dot le fief des Caquinières.
  - c) Françoise ; d) Catherine, épouse de Gabriel Gaudin ; e) Anne.

#### Famille Claveurier,

La famille Claveurier qui a donné 5 Maires à Poitiers a été l'une des plus riches du Poitou, à partir des Moulins sur le Clain.

La branche de la Rousselière d'Allonne du fait de Jehanne Rousseau a donné de nombreuses familles nobles que nous retrouvons dans les différents Logis de Gâtine.

Blason : « d'azur au clavier d'or de 4 clefs d'or posés en croix, réunies par un anneau »



René Claveurier, Sgr du Tillou et des Caquinières, est le fils de Marin Claveurier Sgr de la Rousselière et de Etienette de Mathefélon. Il épouse Jeanne Jousseaume dont il eut une fille, Renée Claveurier, Dame des Caquinières, qui épousa **Jacques Engaigne**, Sieur de Saint-Germier, canton de Menigoute.

Jacques Engaigne, Ecuyer, Sgr de Saint-Germier, est le fils de : an Engaigne, avocat au Présidial de Poitiers + 1650 et de Hélène Guaret.

La famille Engaigne originaire de Ruffec vivait au XVII° siècle à Poitiers. Elle se trouve dans la faculté de médecine et plusieurs membres furent avocats au Présidial.

La famille Engaigne portait « d'azur à la main d'argent, mouvante du flanc senestre, et tenant une épée haute de même »

Jacques Engaigue est le père de 9 enfants dont 2 garçons, morts enfants et 7 filles.

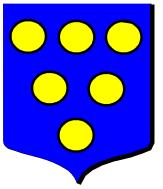


En 1691, **Jean Olivier**, procureur ducal du duché de la Meilleraye achète le fief des Caquinières de Saint-Aubin le cloud.

La famille Olivier est une famille de notables parthenaisiens que nous

retrouvons alliée à toutes les familles noble de Gâtine, Sgr de : Chalandeau, le Grand-Logis de Viennay, la Chuletière de la Ferrière, la Perrière de Saint-Pardoux et les Quaquinières de Saint-Aubin.

Blason « d'azur à 6 besants d'or, posés 3, 2 et 1 »



Les Quaquinières reviennent à **Marguerite Olivier**, qui épouse Jacques **Antoine Augron**, Sieur du Fontenioux (aussi appelé La Bousle) et de la Salinière de Saint-Pardoux.

Famille de notables de Parthenay et de Poitiers, la famille Augron portait « d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 hermines de sable, posées 2, 1 » Etienne Augron, avocat à Parthenay portait « d'or à un aigle d'azur » (fantaisie).

A la même époque, une demoiselle Augron était l'épouse de Jean Boisnet, sgr de la Frémaudière d'Allonne.



**Marguerite Augron**, épouse le 23 janvier 1714, **Jean Poignand**, Sgr de la Resnière, avocat au parlement, conseiller du roi à Parthenay, procureur ducal, né vers 1684

Par cette alliance, les terres de la Salinière de Saint-Pardoux et des Quaquinières de Saint-Aubin le Cloud, entrent dans la famille Poignand de la Salinière.

Marguerite Augron meurt, en donnant le jour à son fils, Jean-Jacques Poignand, le 13 janvier 1715. Elle avait pris ses dispositions testamentaires le 27 novembre 1714. Elle est inhumée dans l'église Saint-Laurent de Parthenay.

Jean Poignand décède à Parthenay le 8 janvier 1767 âgé de 85 ans. Il est inhumé près de son épouse, église Saint-Laurent.

La famille Poignand portait « d'argent au lion de gueules » Devise : *Ad nullius pavebit occursum*.

**Jean-Jacques Poignand**, écuyer, seigneur de la Salinière, des Caquinières et autres lieux, après des études de philosophie est nommé gentilhomme de la grande fauconnerie du roi.



Le 22 novembre 1749, Jean-Jacques Poignand épouse Jeanne Marie-Françoise de la Court, fille de François, chevalier, seigneur du Fontenioux, paroisse de Vernoux-en-Gâtine et de Catherine de la Porte, de la Rembourgère du Beugnon. Six enfants dont :

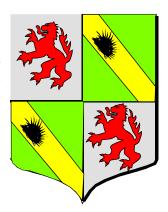
Jean-Baptiste Poignand °9 janvier 1751, Seigneur de la Salinière, les Touches et autres lieux, qui avec son épouse Céleste Brunet, forme la branche Poignand de la Salinière de Saint-Pardoux.

René-Paul Poignand °1754, Seigneur du Fontenioux, par sa mère et des Caquinières de Saint-Aubin par son père, forme la branche Poignand du Fontenioux de Vernoux en Gâtine.

En 1748, Catherine de la Court est contrainte de vendre les terres du Fontenioux, à Charles-Jacques Brochard de la Rochebrochard Sgr de Surin etc, mais elle obtient de conserver ses titres de noblesse ainsi que le droit pour ses descendants de garder le nom de seigneur du Fontenioux

La famille de la Court portait « de sinople à la bande d'or chargée d'un porc-épic de sable » Ce blason sera associé à celui de la famille Poignand, Sgr des Caquinières.

Sur le désir formel de sa mère, seule des trois filles de François de la Court du Fontenioux qui ait laissé postérité, René-Paul releva dés 1767, le nom de Fontenioux qu'il a légué à ses descendants.



**René-Paul Poignand** épouse Louise-Marguerite des Francs, Dame de la Roche-aux-Enfants, paroisse de Gourgé, dont trois enfants :

- 1° Paul-Charles-Lin °1781+1789, St-Laurent de Parthenay.
- 2° Paul-Paulin °22juin1787, qui suit ...↓
- 3° Alexandre-Florent °8 mars 1793, marié à Eugénie de Juglar dont 3 enfants, décédés jeunes.

La vie de René-Paul fut toute militaire, il entra dans les armées du roi, lieutenant au régiment de Montmorency-Dragons.

René Paul Poignand du Fonteniou, qu'une fièvre maligne, le retenant alité, avait empêché d'émigrer en 1789, réussit, pour assurer sa sauvegarde à se faire nommer, le 19 juin 1791, lieutenant de la gendarmerie de Parthenay. Le 19 mars 1795, alors qu'il escortait, avec quelques-uns de ses subordonnés, une charrette remplie de pain destiné à ravitailler les indigents de la région de Secondigny, il fut assassiné par un groupe de brigands (*chouans*?) sur le territoire de la commune d'Azay-sur-Thouet. Maurice Poignat

La famille Poignand a réussi à conserver ses biens pendant la période troublée révolutionnaire.

**Thomas Paulin, Poignand du Fontenioux** (aussi Paul-Paulin) marié le 9 novembre 1809 à Marie Nyvard de Courgé. Il décède le 26 juin 1875. Cinq enfants :

- 1° Charles-Léopold 1811-1865, célibataire.
- 2° Alexandre °1813, avocat à Poitiers, marié en 1845 à Léontine Riou
- 3° Benjamin °1817, marié en 1851 à Mathilde Riou. Ils habitent le château des Cottest, Vienne, etc... branche principale Poignand du Fontenioux.
  - 4° Benjamin-Alfred, second rameau du Fonteniou.
  - 5° Marie-Radegonde-Delphine, Dame des Caquinières, qui suit ...↓

Elle épouse son cousin, **Jules-César Poignand de la Salinière** °6 mai 1810, décédé le 10 avril 1879. Ils habitaient à Poitiers. Deux filles :

En 1838, sur le plan cadastral, il possède l'ancienne maison noble des Caquinières, d'environ 82 hectares.

En 1875 (ou 1850), ils achètent le château de Chalandeau (autrefois Perdondalle) commune de Châtillon-sur-Thouet.

1° Marie-Alexandre Gabriel Poignand de la Salinière, née le 6 mai 1848. Elle épouse en mai 1876 Xavier-Joseph **Maurice Brochard de la Rochebrochard**, ancien capitaine de dragons. Ils habitent le château de Chalandeau. Trois enfants : Radegonde °1877 à Poitiers ; Marie-Jules °1879 et Marie Roger né au château de Chalandeau en 1881.

Vers 1930, le domaine de Chalandeau sera vendu et morcelé. Son dernier propriétaire l'anbandonne après avoir enlevé portes, fenêtres et couvertures. Le château est maintenant une ruine recouverte de lierre.

2° Radegonde-Marie, °9 avril 1854. Elle épouse le 21 nov. 1876, Ernest Coyreau des Loges. De ce mariage, sont issus : 1° Robert °27 avril 1877 à Chalandeau + 1894 ; 2°Félix né à Chalandeau + en mai 1881 à Poitiers ; 3° Hubert °11 janv, à Poitiers.

\*\*\*\*

En 1914, les Caquinières, ainsi que la Dandellerie et la Renéamière de Saint-Aubin, sont acquises par Jacques Paul Taudière, avocat à Parthenay qui possédait déjà par héritage de son père, les Granges et la Tritière.

Par son testament de 1914, toutes ces terres reviennent à sa fille Pauline, épouse de Paul Turpault, médecin à Cholet.

Au décès de M Paul Turpault en juin 1937, les Quaquinières reviennent par partage à sa fille Elisabeth, épouse de M Valentin, ingénieur agronome à Angers.

Les Quaquinières appartiennent toujours à la famille Valentin.

Texte de Louis Hugeat, *Eloïse n°73* 

#### La Marière, commune de Saint-Aubin le Cloud

Bélissaire Ledain, Dictionnaire Topographique.

La Marière de St-Aubin le Clou, 1262-1288 (archives des D.S. H, 34)

Relevait de Parthenay en 1459 (Archives de la Barre)

La Marrière relevait du Fonteniou en 1603 et 1708.

Confusions, mais, liens possibles avec La Marière de La Chapelle-Thireuil et celle de Pamplie

La maison noble de La Marière tient à la rivière du Pallays, au chemin de Vernou à Parthenay, près duquel était assise la tonnelle de son moulin à vent, etc..

Les villages du Breuil et de La Jousselinière dépendaient de La Marière,

- 1603 Antoinette Lucas, veuve de René Joubert, Sgr de Marigny et du Puy-de-Montfaucon. Antoinette Lucas, fille de Louis, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Beugnon, épousa par contrat du 1° juin 1578, reçu par Faulcon et Braguyer, notaire à Clairvaux, René Joubert. Veuve, elle était en 1603, tutrice de son fils et possédait la Marière, paroisse de Vernou (?) dont elle rendit aveu le 17 juin au sgr du Fonteniou, au nom de son fils, principal héritier de René Chauvin, Ecuyer, sgr du Teil et de la Marière.
- 1620, Marie Courtin achète La Marière de Charles Joubert (°1587 à Marigny-Brizay, il eut 14 enfants)
- 1623, par Guillaume Guibault Sgr de la Marière et sa sœur Marie, épouse de Philippe Chaubier. Ce dernier avait procès en 1651 et 1655 avec François Hameau, curé de St-Aubin le Cloud, relativement à des dîmes.
- 1626 et 1641, Hommage lige et plain rendu à Joseph Poignand, sénéchal du Fonteniou et de Vernou, par Guillaume Guilbault, à cause de la démission que lui a faite sa mère, Marie Courtin.
- 1651-1655, Procès entre Philippe Chaubier et François Humeau curé de St-Aubin au sujet de la dîme de La Marière. Le curé est condamné a payer 100 livres d'amende.
- 1653, 15 novembre, Archives de La Barre, D 198. Bail à ferme par Philippe Chaubier, Sieur de La Ribouillerie, à Louis Regnault, marchand, et à François Allard, son gendre, moyennant 400 livres et 25 livres de boeurre frais, du lieu noble, métairie et ténement de La Marière qui lui appartenait à cause de Marie Guibault, sa femme. Il décède le 16 mars 1684, âgé de 70 ans, St-Cybard de Poitiers.

Dans l'armorial du Poitou de 1698, la famille Chaubier portait « d'argent à un aubier de sinople, issant d'un feu de 3 flammes de 3 flammes de gueules.

- 1663-1708, Aveu rendu par Jacques Richier-Garnier, Chevalier, Seigneur de Pougnes à Pierre Quivoy, sénéchal du Fonteniou. Le 4 janv, 1680, inhumation de Jacques Richier, éc, Sgr de La Marière, dans le chœur de l'église de Pougnes. Le 27 février 1680, baptême de Jacques Richier-Garnier, fils de feu Jacques Sgr de La Marière.
- 1725 à l'An VII, nombreux procès de 272 pièces ! entre les familles Darrot de la Boutrochère d'Azay-sur-Thouet et Richier-Garnier de Pougnes. Sont concernées dans ce procès les familles Robin, Montbail, Rozen, Gourjault, Aubusson (archives de la Barre) La Révolution mettra tout le monde d'accord.

## - Mouillepain, paroisse de Saint-Aubin -

Le Fief de Mouilhepain dépendait du fief de Puychemin en Gâtine, paroisse de Oroux. Puychemin dépendait lui-même de la Chatellenie de Châteauneuf en Gâtine, paroisse de Largeasse. Bélissaire Ledain, annexe, page 7 et 8

1356, Aimeri Rataut.

1356-1391, Guillaume Monschet.

1394, Guillaume Chauvin du Theil et de la Mosnerie de Secondigny.

1419, Jean Chauvin, fils de Guillaume.

1460, Guillaume Chauvin.

1509, Mathurin de la Court.

**1510-1514,** Jacques Buignon.

**1529,** Jean Buignon. Il possédait aussi, le Pioger, la Sallière, Froidepoyré, la Fraignaye, le tout, paroisse de Saint-Aubin. Jacques de la Court Sgr de la Bertonnière de Viennay, chevalier de Malte en 1557, sera l'un de ses héritiers.

**1545,** Nicolas Buignon, enquêteur en Poitou, fils de feu Jacques Buignon

En 1578, René Buignon, Sgr de Bellefois (Bellefoye de Vernoux) fut curateur des enfants de Pierre Pidoux, Sgr de la Rochefaton.

Blason de la famille Buignon « d'azur à 3 bignets (alias 3 besants) »

# - La Poussardière, paroisse de Saint-Aubin -

La Possardère, en 1400, archives de la Bretonnière, Chalandeau.

La Poussardière en 1501, faisait partie du fief de Puychenin-en-Gâtine, relevant de la châtellenie de Châteauneuf en Largeasse.



#### Chronologie,

- 1350, Aimery Rataud.
- 1356 à 1391, Guillaume Mouschet.
- la famille Chauvin du Theil, jusqu'au début du XVI° siècle.
- 1510, environ, Mathurin Pidoux, écuyer, sieur de Perdondalle et Laigné de Lhoumois, habitait l'hôtel de la Poussardière qu'il avait hérité de son père.

Il épouse en 1510 Jeanne Marie Cossin de la Braudière fille de Jacques et de Catherine Buignon de la Foucherie.

En 1544, Il achète la Rochefaton de Jean de Chasteigner, Sr du Verger.

Il laisse une fille Mathurine mariée à Olivier Chapelain de Sunay, fille de François et de Jeanne Jarno.

Son frère Jacques Pidoux épouse sa belle-sœur Léone Cossin, veuve de Nicolas Chauvin du Theil.

Blason Pidoux « d'argent à 3 frettes de sable, posées 2 et 1 »

- **1550**, environ, Mathurin de la Court et la famille Buignon.
  - 1555, Geoffroy Tutault, puis Hector Esteau, époux de Jeanne Tutault.

Hector Esteau, écuyer, seigneur de la Poussardière et de Champeau (Louin) épouse vers 1600 à Jeanne Tutault fille de Bonaventure Sgr de la Creuze, dont au moins 3 filles: Marguerite mariée en 1633 à Henri Goulard Sgr de la Vergne et de Beauvais; Jeanne peut-être mariée à X. Bernardeau Sgr de la Briaudière (Jouslard); Marie mariée à Gabriel Sgr de la Coudraye.

La famille Tutault de l'Herbaudière, paroisse de Saivres portait « d'or à la fasce ondée d'azur »

Dans le dictionnaire de Beauchet-Filleau, nous lisons dans la généalogie Chalmot de la Rochelle page 218 : Chalmot Jean, Sgr de Beaulieu et de la Poussardière, succède à son père en 1591 ; il exerçait l'emploi de conseiller de la Prévôté. De nombreux enfants dont, Jean député au synode de Saint-Maixent en 1595. Importante famille réformée.

Blason Chalmot dans l'Armorial du Poitou : « d'azur à un vol d'or accompagné de trois étoiles de même, 2 et 1 »

Plus tard, les Bry la possédèrent jusqu'au début du XIX° siècle.

La carte postale de 1908, montre deux tours, le porche avec sa porte piétonne et un bâtiment avec étage de l'époque Renaissance, avec fenêtres à meneaux..

Le logis de la Poussardière a perdu son porche et ses tours (M.Poignat)

### - Le Theil, paroisse de Saint-Aubin -

Tellium, en 1156, cartulaire de l'Absie.

Tilium, en 1355, archives de la Vienne, cures, 165.

Château du Teil en 1567, journal de Généroux

Le fief du Teil relevait à hommage plein de la baronnie de Parthenay, Bélissaire Ledain.

Le nom viendrait du latin *tilium*, *tilleum*, = tilleul.



- 1156, Un document du cartulaire de l'Absie mentionne l'existence du château dés 1156 (Maurice Poignat)
- 1297, Aymeri du Teil, garde du scel aux contrats de la baronnie de Parthenay, délivre un certificat à Jean Gubert, habitant le faubourg Saint-Jacques. Plusieurs bourgeois de la ville, appelés comme témoins, affirmèrent sous la foi du serment que l'immunité des habitants du quartier remontait à une époque dont on avait perdu tout souvenir. (Bull. Amis des Antiquités 1976, réf. Coll. B.Ledain)
  - 1365-1402, Aimeri Girard, écuyer.
  - 1413, Guyon Girard, seigneur du Teil.
- 1455-1473, Guillaume Chauvin, écuyer, seigneur du Teil et de la Mosnerie, lieutenant général du bailli de Gâtine, fils de Jean Chauvin.
  - 1465-1499, Jean Chauvin, écuyer, fils de Guillaume.
  - 1533-1543, Guillaume Chauvin, écuyer, fils de Guillaume.
- **1561,** René Chauvin, écuyer. Il est aussi seigneur de la Marière arrière fief du Fonteniou, dont héritera Charles Joubert, fils de, René Joubert, écuyer seigneur de Puy-de-Montfaucon et de Antoine Lucas.

René Chauvin, adhéra tôt à la religion dite réformée. Le prédicant Pivet, que protégeaient quelques partisans armés, ayant organisé une réunion au Theil, le 25 novembre 1576, le capitaine Signac, lieutenant de Guy de Daillon, comte du Lude, gouverneur du Poitou, attaqua le château avec une centaine d'arquebusiers à cheval et plusieurs dizaines d'habitants de Parthenay. Au cours de l'affrontement, un protestant fut tué. Le frère du capitaine Signac perdit un œil.

- 1603, René Chauvin, décède sans postérité.
- 1602-1617, Pierre Régnier de la Planche, chevalier, gentilhomme de la chambre du roi, seigneur de la maison-forte du Teil, époux d'Anne de Parthenay, et père de Pierre Regnier, écuyer. La famille Régnier de l'élection de Poitiers portait « d'argent au lion rampant de gueules, armé, lampassé et couronné d'or » La branche Reigner de Bourgneuf, que nous trouvons alliée aux familles de La Voyrye et Veillat du Beugnon portait « d'azur à trois coquilles d'argent »

Pierre Reigner, était le fils puîné de Elie Reigner qui professa longtemps le droit est est l'auteur plusieurs livres. Pierre Reigner, mort sans postérité, ses biens reviennent à sa soeur Anne qui testa en 1662 en faveur des enfants de Pierre Reigner son cousin, Sgr du Lude.

- 1658, Anne Régnier, dame de l'Embruinière d'Allonne et du Teil.
- 1672, Louis Régnier.
- 1685, Catherine Fallaizeau, sa veuve.
- 1692, Joseph Régnier, chevalier, seigneur de la Planche.
- 1778, Louis-Félicité de Jousbert, chevalier, demeurant au Teil.

Le Theil passe ensuite entre les mains de la famille La Rochejaquelein avant d'être racheté par François-Armand de la Rochebrochard du Fontenioux pour 75.000 livres (Archives de Niort, Fonds Brillaud J 7045 / 108.

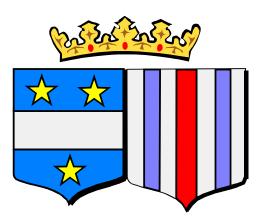
- 1793, le 24 mars, François-Xavier de la Rochebrochard, et son épouse née Adélaïde Vallin furent arrêtés par ordre de l'administration du district de Parthenay, en vertu de la « loi des suspects » Incarcérés dans les cachots de la Citadelle jusqu'au 3 mai, ils furent transférés à la prison d'Angoulême. Comme on n'avait rien d'autres à leur reprocher que d'être nobles et d'avoir un frère émigré, on les remit en liberté.

Les meubles, la literie et les ustensiles de cuisine, dont une batterie de casseroles et de chaudrons en cuivre furent en 1793, confisqués au profit de l'hôpital civil et militaire de Parthenay, cependant que le château était déclaré « maison abandonnée »

Nous retrouvons M. de la Rochebrochard, maire de Saint-Aubin sous la Restauration.

Après M. de la Rochebrochard, le domaine du Theil, toujours par les femmes, s'est transmis en ligne directe à :

- sa fille Aglaé, épouse de Ernest de Savignac des Roches, garde du corps du roi. Le château reste inhabité. Aglaé hérite de son frère du fief du Fontenioux. Ils habitaient le château du Fontenioux ou son époux décède le 18 décembre 1869. Elle fait construire la chapelle funéraire sur le coté de l'église de Vernoux ou seront inhumés, 16 descendants. Au fronton de la chapelle sont sculptés les blasons des deux familles.



Savignac des Roches d'argent accompagné de 3 étoiles d'or »

« d'azur à la fasce

Brochard de la Rochebrochard « d'argent au pal de gueule côtoyé de 2 pals d'azur »

- Marie Sidonie, leur fille, s'unit en 1856 à son cousin Hervé le Pelletier de la Fosse, seigneur de Molandé. Blason « de sable au lion d'or »

- Leur fille unique, Thérèse de Molandé, née en 1858, épousa en 1879, René de Monti de Rezé, d'une famille originaire de Florence qui avait donné un pape : Jules III, plusieurs cardinaux et qui, s'étant fixée au XVI° siècle dans la région nantaise, avait vu sa terre de Rezé élevée en Comté par Louis XIV en 1672.

L'oncle de René de Monti, Edouard, avait été aide de camp de la duchesse de Berry.



A leur retour en France, en 1883, après plusieurs années passées en Autriche, au service du comte de Chambord, René de Monti et son épouse vécurent à Niort, chez leur mère et belle-mère, Mme Le Pelletier de Molandé.

Le calvaire érigé en 1888, au centre du bourg est dû à la générosité de la comtesse de Monti de Rezé.

Depuis longtemps inhabité, le Theil était alors dans un pitoyable état de délabrement. Sa toiture s'était presque entièrement effondrée. Des fermiers en occupaient le rez-de-chaussée, en partie transformé en écuries.

Ce qui subsistait du vieux logis des XV° et XVI° siècles, ayant été conservé ou restauré avec soin, le château fut reconstruit vers 1885, avec le concours d'artisans et de tailleurs de pierre du pays.

L'étang du Theil que longe la petite route d'Adilly créé en 1462, eut sa chaussée refaite en 1890 par le comte de Monti comme l'indique l'inscription gravée sur une dalle de granit.

Blason Monti de Rezé « d'azur à la bande d'or accompagné de 2 montagnes à 6 coupeaux de même, 1 en chef et 1 en pointe »



De nombreux souvenirs du comte de Chambord, de la duchesse de Berry, le dernier drapeau blanc arboré lors de l'insurrection de l'ouest, deux précieux portraits du général Athanase Charrette de la Contrie et divers documents iconographiques sont conservés au château.

Le comte René de Monti de Rezé s'éteignit en son château du Theil , dans sa 87° année, le 22 octobre 1934

Poursuivant l'œuvre du comte de Monti et de son épouse, la baronne et le baron Davillier ont continué d'embellir le domaine qui, avec son magnifique décor de bois, d'étangs (de Tirgueil et de la Fontaine aux loups), et de vertes prairies, s'étendant sur 70 hectares, est inscrit, depuis le 4 avril 1974, parmi les sites protégés.

Le Theil, après leur mort, échut au baron et à la baronne de Baulny puis à leurs héritiers.

Extraits de Maurice Poignat



# - Les Vrignaudières, paroisse de Saint-Aubin.

La Vrignaudière en 1493 relevait de Châteauneuf.

Les Vergnaudières en 1516 et 1597.

La Vrignaudière en St-Haubin en 1729, archives 79, E 832.

La Vergnaudière pour Cassini en 1770 avec un petit Moulin à vent.

\*\*\*\*\*

En 1389, la Vrignaudière est tenue par Geoffroy de Saint-Aubin, valet, Sgr de la Séguinière, la Vergnaudière et la Borderie-aux-fors près la Verrie.

En 1493, Louis Grignon, écuyer, Sgr de Moynère paroisse de Massais.

En 1516, Jeanne Chevalleau, veuve de Louis Grignon.

Blason Grignon « de gueules à 3 clefs d'or, 2 et 1, à la bordure d'azur »

En 1549, Sauvage des Francs, Sgr de la Bretonnière (Cramard 86), à cause de Catherine Chevalleau, sa femme, (mariage vers 1520) rend aveu des Vrignaudières à Gaucher de Sainte-Marthe Sgr de Châteauneuf.

Jacques des Francs, Sgr de la Bretonnière et de la Vergnaudière. Pendant les guerres de religion, lieutenant pour le roi en Haut-Poitou, il commandait deux régiments. Il fut tué au siège de Mirebeau en sept. 1590. Il avait épousé le 31 août 1575, Marie de Tusseau, fille de René Sgr de la Millanchère d'Azay.

Pierre des Francs, Sgr de la Bretonnière et de la Vergnaudière, né posthume. Il épouse le 27 juin 1611, Charlotte de Mondion, fille de Charles Sgr du Pas, et de Jacqueline Pizon, dame de la Petitière de Secondigny.

Pierre des Francs Sgr de la Vergnaudière et du Pas. Il fut abbé de Saint-Savin et fut enfermé à la Bastille par Richelieu pour rébellion et y mourut.

Blason des Francs « d'argent à deux fasces de sable »

En 1667, René de Montsorbier, habitant Saint-Pardoux, maintenu noble, est dit sieur de la Vrignaudière « burelé en pal d'azur et d'argent de onze pièces, à la bordure componée de même »

En 1735, Pierre-Alexis Dubois, chevalier, vicomte d'Anisy, Sgr de Saint-Aubin, les Vrignaudières et des cinq masures, président aux requêtes du Parlement.

En 1783, par Marie-Charles du Chilleau, Sgr d'Airvault, la Poupelinière d'Azay-sur-Thouet, etc., maréchal de camp, commandeur de Saint-Louis, lequel vendit le 20 octobre 1783 à Pierre-Marie de Joubert, chevalier du Landeau.

Des Vrignaudières relevaient : la Dandelière et Boisdaire de Saint-Aubin.